

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 09 juin 2022

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L 121-17 du Code des Communes.

Présents : Pierre CALMELS, Guillaume BARBARA, Valéry CANREDON, Audrey COUSINIE, Antoine DELESALLE, Nathalie DENJEAN, Véronique GUIBAUD, Laetitia HOLMIERE Isabelle PONT, Mathieu POULAIN, Gilles SICARD, Bernard STREHAIANO.

Absents excusés : Catherine COSENZA, Michel COURTOIS, Julien DO.

Secrétaire de séance : Antoine DELESALLE.

- **Le compte-rendu de la séance du 05 mai est approuvé.**

- **Achat camion d'occasion :**

Compte tenu des difficultés pour acheter un camion neuf dans des délais raisonnables, les employés communaux du service technique et Monsieur le Maire ont recherché des camions d'occasion répondant à nos critères.

Le choix définitif a été fait pour un camion de 2011 au prix de 30 000 € HT après négociation. La barre de rail et le bras sont neufs et la garantie est de 6 mois.

Le conseil donne son aval à Mr Le Maire pour finaliser l'achat. La délibération est votée à l'unanimité des conseillers présents.

- **Achat alarme atelier municipal**

Plusieurs fournisseurs ont été sollicités et le choix s'est arrêté à la société CST de Saix au prix de 2 870 € TTC.

La délibération a été votée à l'unanimité des conseillers présents.

- **Insee : recensement de la population 2023, nomination du coordinateur communal.**

Il doit être finalisé entre le 19 janvier et le 18 février 2023 et se fera essentiellement en ligne. Catherine Bousquet, la secrétaire de mairie, se propose d'être « coordinateur communal ».

Le conseil délibère et accepte à l'unanimité.

- **Organisation du bureau de vote pour les élections législatives des 12 et 19 juin 2022**

L'ouverture est prévue à 08h00 et la fermeture à 18h00.

L'installation du bureau de vote se fera le vendredi vers 18h30.

Pierre Calmels, Gilles Sicard et Antoine Delesalle assureront l'ouverture et seront présents dès 07h30. Ensuite des équipes de 3 se relayeront jusqu'à la fermeture et le dépouillement.

- **Organisation de la soirée du 02 juillet 2022 « La Navessolle » :**

Le flyer est à la disposition des conseillers pour les distribuer aux habitants de la commune. Un orchestre a été prévu, montant du cachet 800 €.

Le soir des grillades sont prévues et offertes par la municipalité. Seuls les habitants de Navès peuvent s'inscrire à cette soirée.

- **Questions diverses :**

- Nous avons appris que les platanes de la route de Lostange sont atteints de la maladie dite du «chancre coloré» et doivent être abattus avec toutes les précautions d'usage.

Coût estimé environ 20 000 € pour les 21 platanes concernés.

- Fibre : Mr Caristan (de SFR) a rendu visite à la mairie pour faire le point sur l'installation sur notre territoire.

Il faut encore prévoir 20 poteaux sur Barginac et Galiou, cette implantation est sujette à l'autorisation de Enedis. Un enterrement de la ligne coûterait 40 € le mètre et serait donc trop onéreuse.

- Il est envisagé d'installer des ralentisseurs sur le chemin des carrières, coût estimé environ à 10 000 €.

- Point sur le bulletin municipal par Nathalie Denjean.

- Commission du CCAS, point fait par Isabelle Pont concernant l'installation d'une infirmière et d'assistance maternelle.

Prochain conseil municipal : Vendredi 8 juillet 2022 à 18h30. Il sera suivi du dîner avec les employés de mairie.

La séance est levée à 22h15.